Corentin FONTAINE, PhD
Chargé de Mission *Paysages*
corentin.fontaine@tiges-chavees.be

Au-delà des paysages entre tiges et chavées

la promotion d'un territoire grâce à l'analyse paysagère pour un cadre de vie de qualité en Condroz

Le 13 février 2020, CCATM
@Assesse

ASSESSE | GESVES | OHEY

Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER | Financée par la Wallonie et l'Union européenne
Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales
Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey

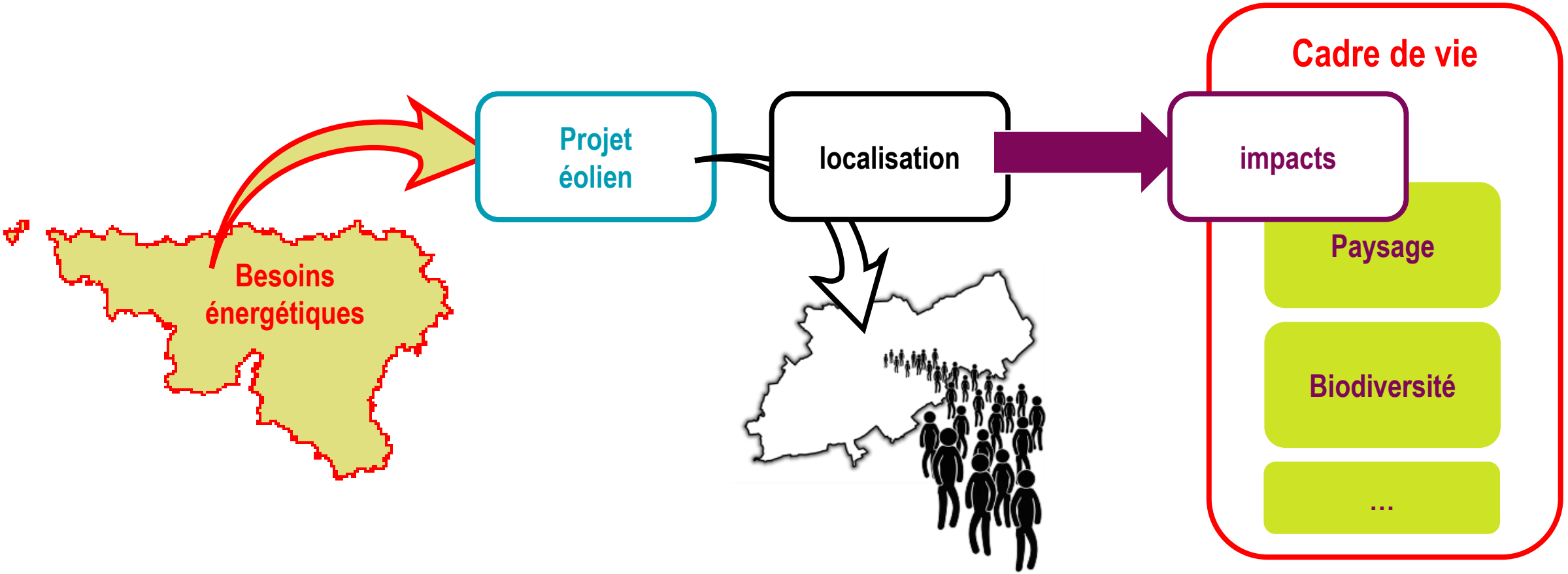
Besoins énergétiques
Projet éolien
localisation
impacts
Cadre de vie
Paysage
Biodiversité
…

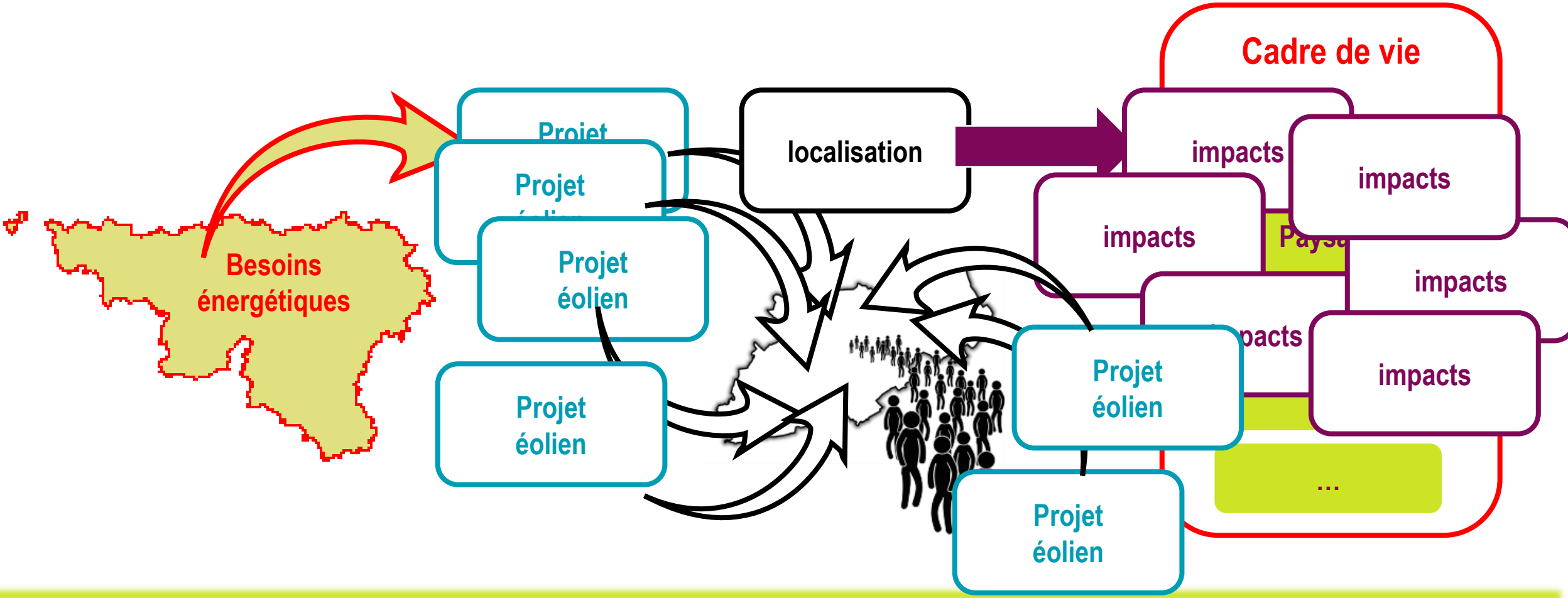
Cadre de vie
Besoins énergétiques
Projet éolien
Projet éolien
Projet éolien
localisation
impacts
impacts
impacts
impacts
impacts
Projet éolien
Projet éolien
...

Paysages entre Tiges et Chavées

Commune Rurale

Exemples d'autres territoires

Les « lignes de conduite » des Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Deux Ourthes

Pour des projets de qualité il est indispensable de **…**

- Lancer une **réflexion globale** à l'échelle d'un territoire

  ⇒ **gain** d'énergie, d'argent et de temps pour **tous** les acteurs

- Impliquer les **citoyens** le plus en amont possible

  ⇒ pouvoir **reconnaître son territoire** après implantation

- Maîtriser les **spécificités locales** du terrain

  ⇒ **intégrer** le projet dans son environnement

  ⇒ **Préserver** notre cadre de vie

- Rencontrer les exigences techniques

Exemples d'autres territoires

Les « lignes de conduite » des Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Deux Ourthes

Un bon projet est un projet qui :

- comporte peu de recommandations dans l'EIE

  ⇒ **Aspect environnemental**

- est soutenu à la fois par les élus locaux et les riverains du projet

  ⇒ **Aspect sociétal**

- allie une rentabilité intéressante pour les promoteurs

  ⇒**Aspect économique**

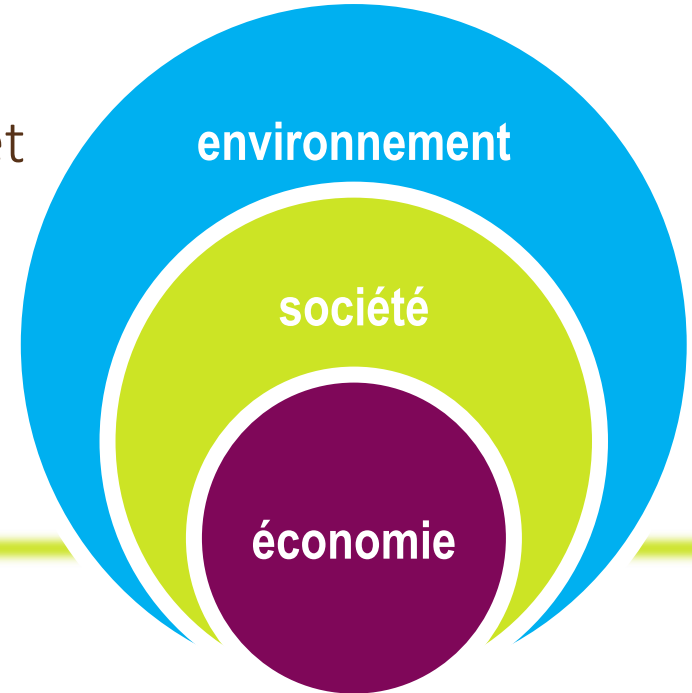

Contexte législatif

Les « lignes de conduite » des Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Deux Ourthes

- Convention européenne de Florence pour la préservation et la valorisation des Paysages (2001)
- Cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Région wallonne (2013)
- Note du Gouvernement wallon (2015)

⇒ **Notions génériques à contextualiser**

Choix de localisation d'un parc éolien

Les « lignes de conduite » des Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Deux Ourthes

- Refuser toute dérogation dans les zones d'exclusion prévue dans le cadre de référence éolien

Choix de loca…en

Les « lignes de co… …x Ourthes

- Refuser toute d… …re de référence éolien

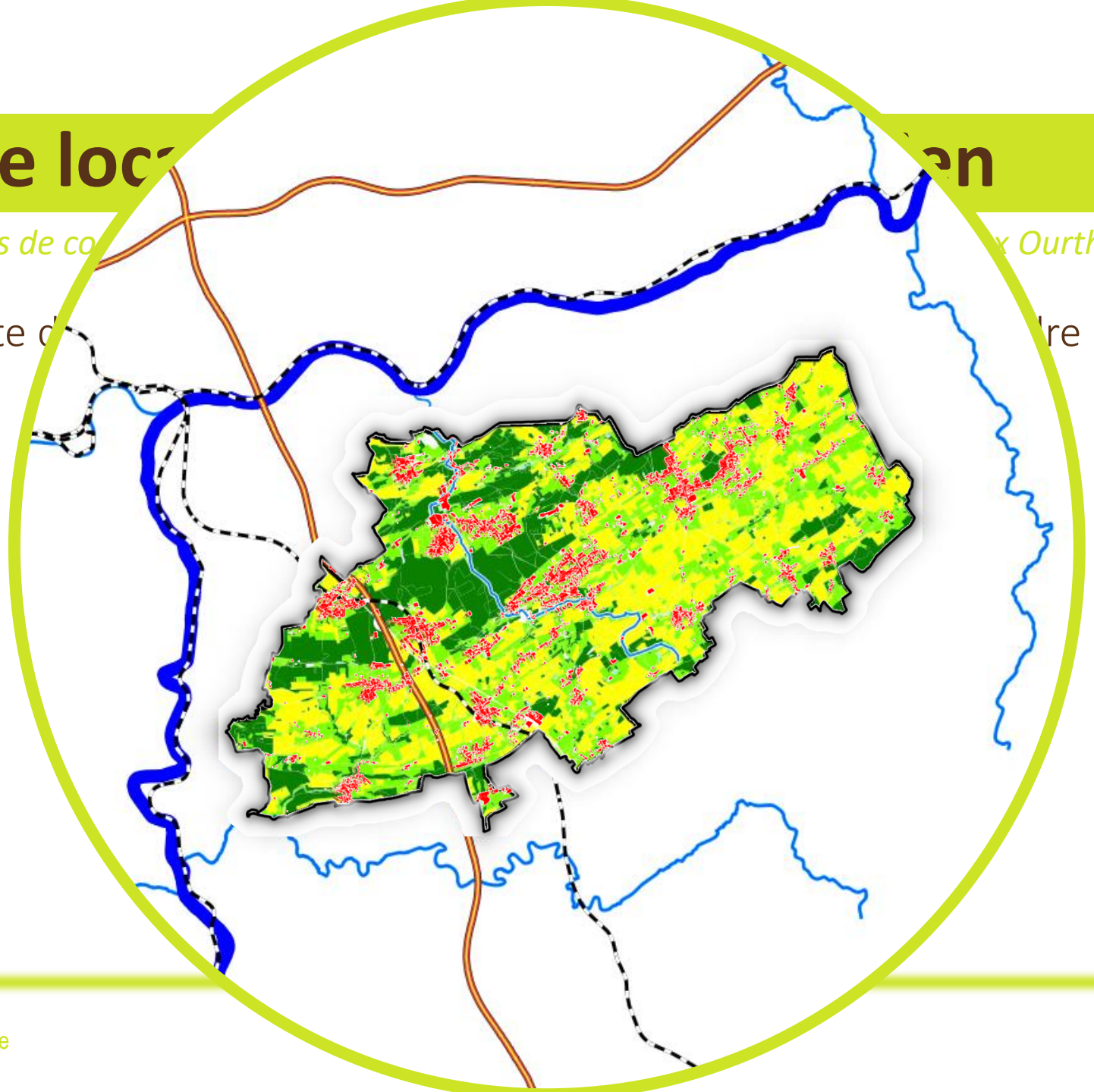

Zone d'habitat à caractère rural

400 m

750 m

1 km

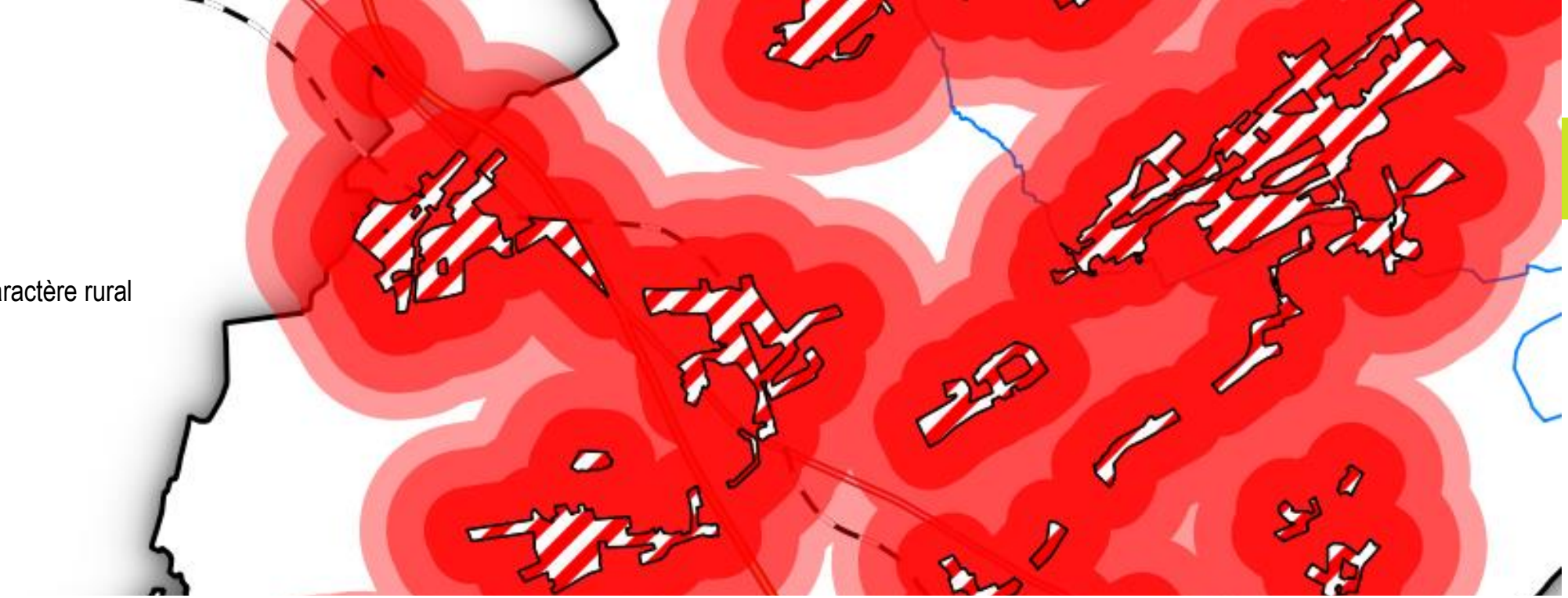

+ Respect des valeurs limites de bruit (45dbA de nuit à l'extérieur) et d'ombrage

Choix de localisation d'un parc éolien

Les « lignes de conduite » des Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Deux Ourthes

- Refuser toute dérogation dans les zones d'exclusion prévue dans le cadre de référence éolien
- Éviter les zones d'intérêt paysager, fruit d'un recensement collectif local

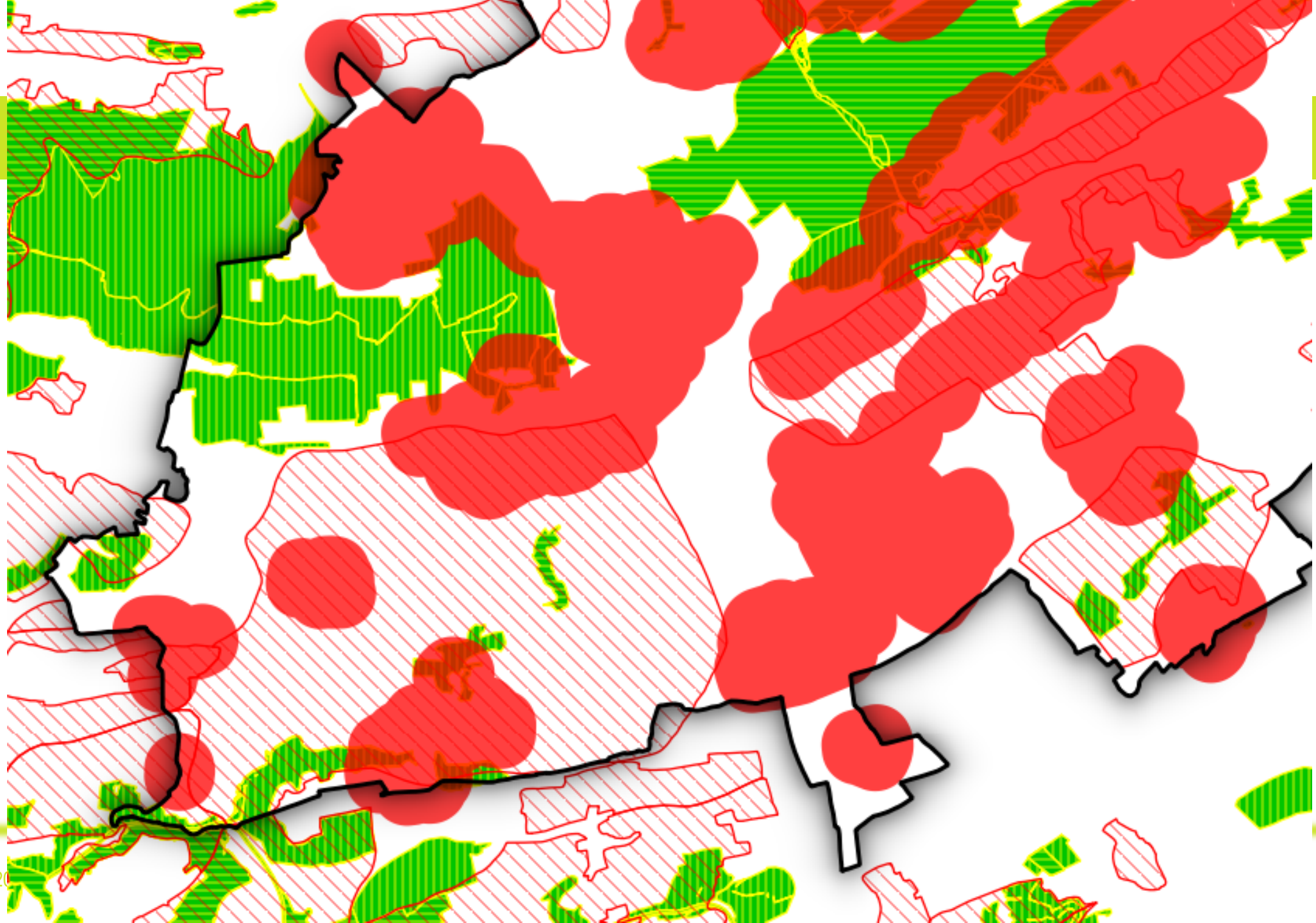

Choix de localisation d'un parc éolien

Les « lignes de conduite » des Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Deux Ourthes

- Refuser toute dérogation dans les zones d'exclusion prévue dans le cadre de référence éolien
- Éviter les zones d'intérêt paysager, fruit d'un recensement collectif local

  ☞ **intégrité du cadre de vie** des citoyens

- Identifier clairement et respecter les lignes de force du paysage

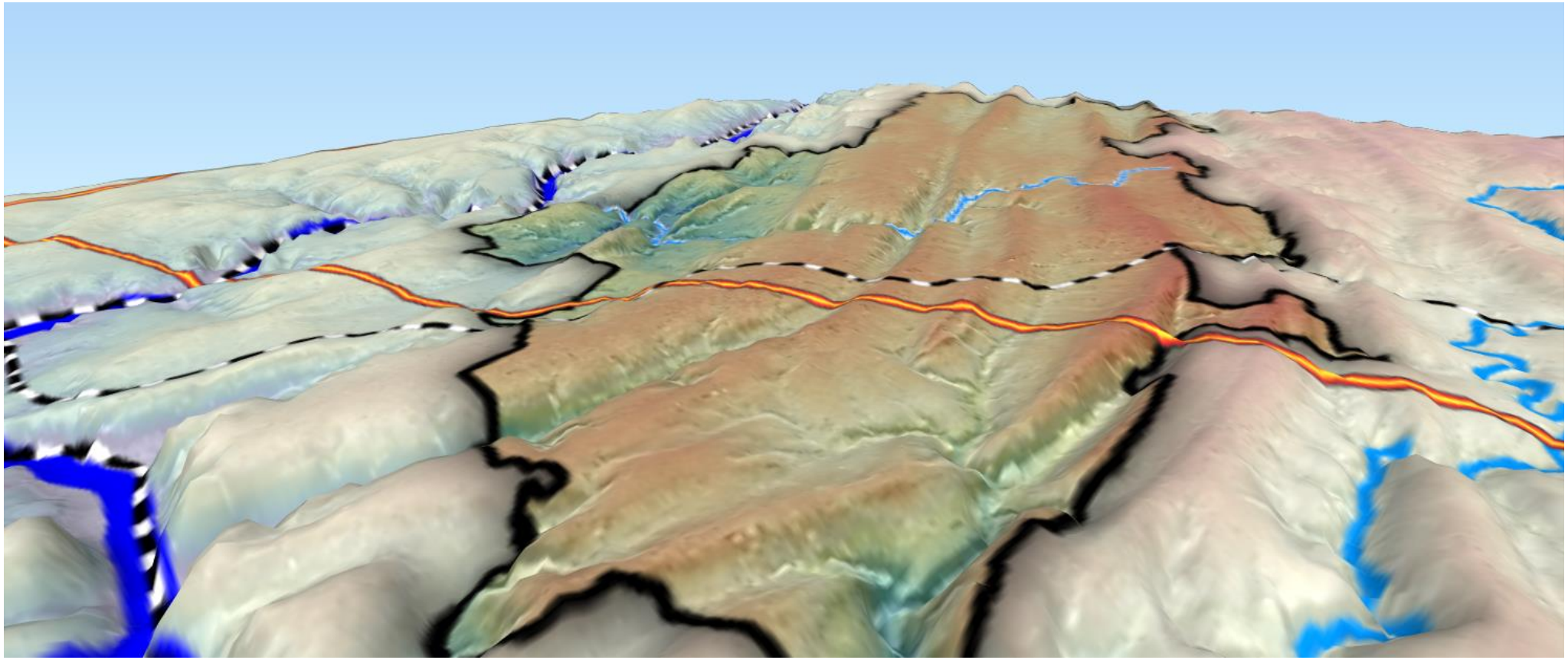

Choix de localisation d'un parc éolien

Les « lignes de conduite » des Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Deux Ourthes

- Refuser toute dérogation dans les zones d'exclusion prévue dans le cadre de référence éolien
- Éviter les zones d'intérêt paysager, fruit d'un recensement collectif local

  ☞ **intégrité du cadre de vie** des citoyens

- Identifier clairement et respecter les lignes de force du paysage
- Implantation cohérente et géométrique

Tableau 3 : Description et analyse de la potentialité de chaque méthode d'implantation d'éoliennes sur le territoire du PNPE (DREAL Hauts-de-France, 2012).

	Pôles de densification	Axes de structuration	Développement en ponctuation
Schéma			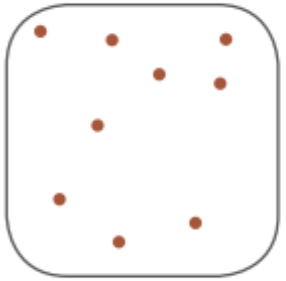
Implantation	En pôles de densification	Accompagnement d'une infrastructure ou une ligne de force naturelle / artificielle.	Aléatoire et ponctuelle
Précautions	Respecter les distances de respiration entre chaque entité ➔Structurer les parcs du territoire dans une vision commune	Respecter les distances de respiration entre chaque entité ➔Eviter un effet de barrière visuelle sur le territoire	Respecter les distances de respiration entre chaque entité ➔Garantir la lisibilité des autres parcs ou projets éoliens
Dans le PNPE & T	✓ **À préconiser car :** - Limite le nombre de parcs. - Favorise les grands parcs. - Evite le mitage du territoire.	✓ **À préconiser si :** - Un minimum de 4 éoliennes soit envisagé. - Et qu'aucun pôle de densification ne soit possible à proximité.	× **À éviter car :** - Impossible d'éviter le mitage du paysage (relief plat localement). - Possible uniquement pour des éoliennes domestiques.

Ligne de conduite - Outil d'aide à la décision (2018), Le développement des parcs éoliens sur le territoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut et de Tournai, **p. 12**

Choix de localisation d'un parc éolien

Les « lignes de conduite » des Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Deux Ourthes

- Refuser toute dérogation dans les zones d'exclusion prévue dans le cadre de référence éolien
- Éviter les zones d'intérêt paysager, fruit d'un recensement collectif local

  ☞ **intégrité du cadre de vie** des citoyens

- Identifier clairement et respecter les lignes de force du paysage
- Implantation cohérente et géométrique

  ☞ **intégration** dans le paysage via une **harmonie visuelle**

  /!\ covisibilité /!\ prégnance /!\ effet encerclement /!\

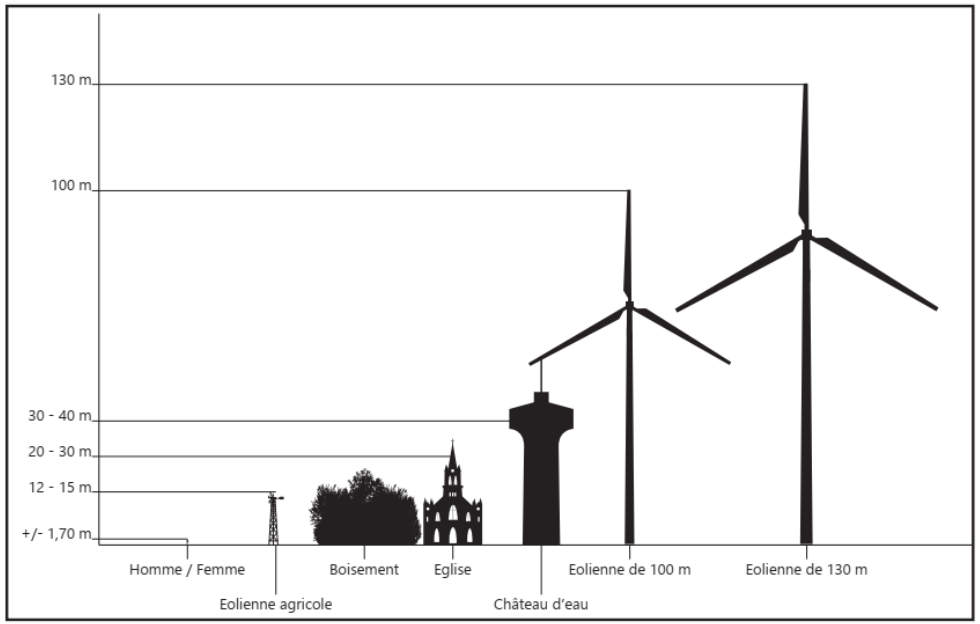

Figure 6 : Illustration des rapports d'échelle liés à l'éolien.

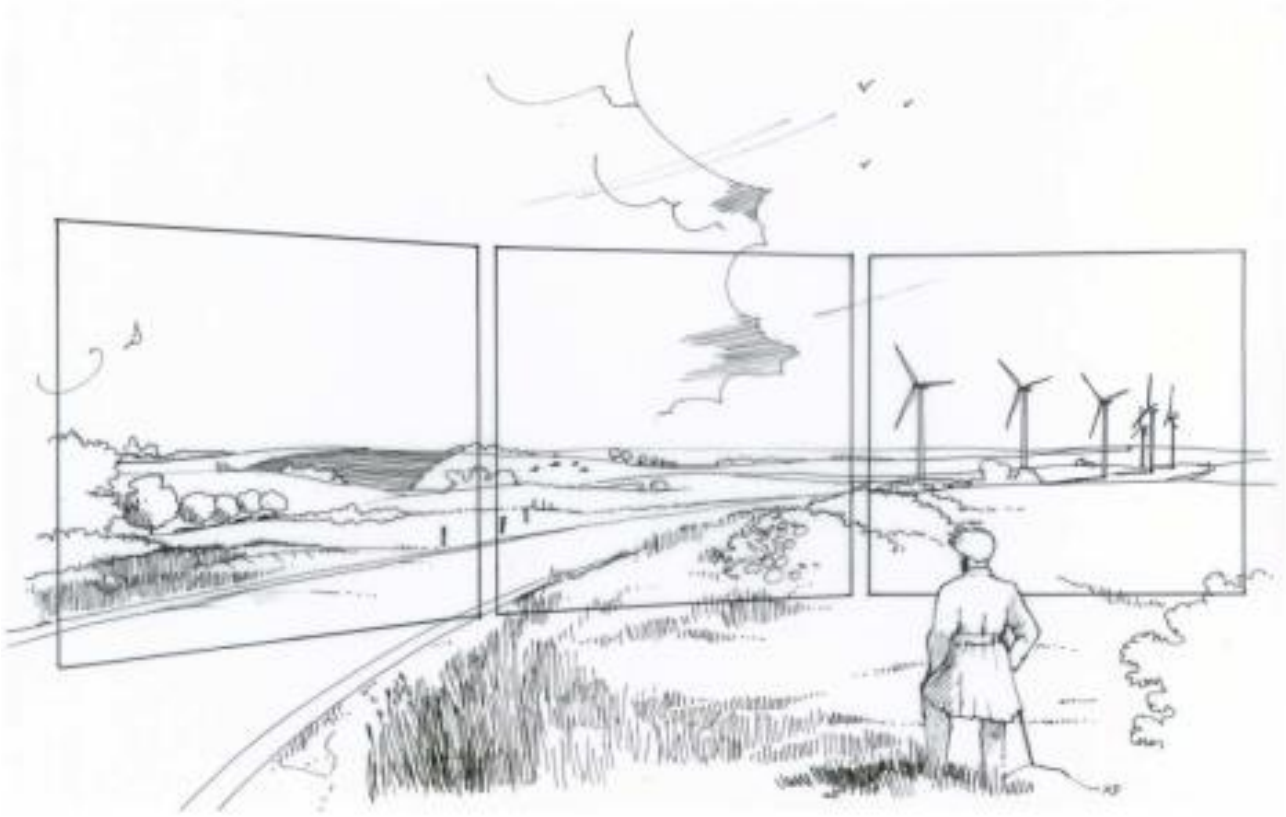

Figure 9

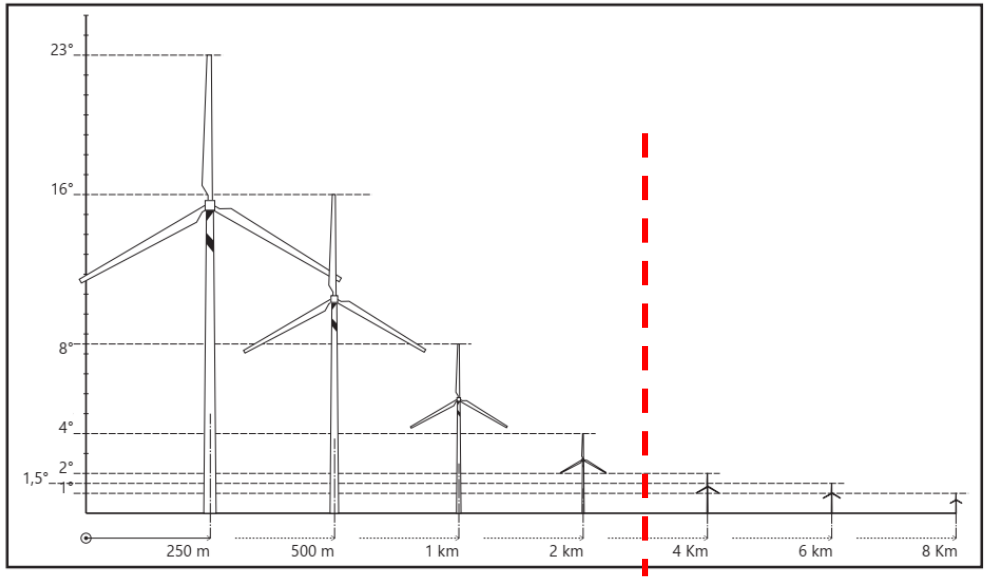

Figure 5 : Prégnance des éoliennes dans le paysage avec une éolienne de 150 m (Gouvernement wallon, 2013).

Figure 11 : Prégnance des éoliennes dans le paysage

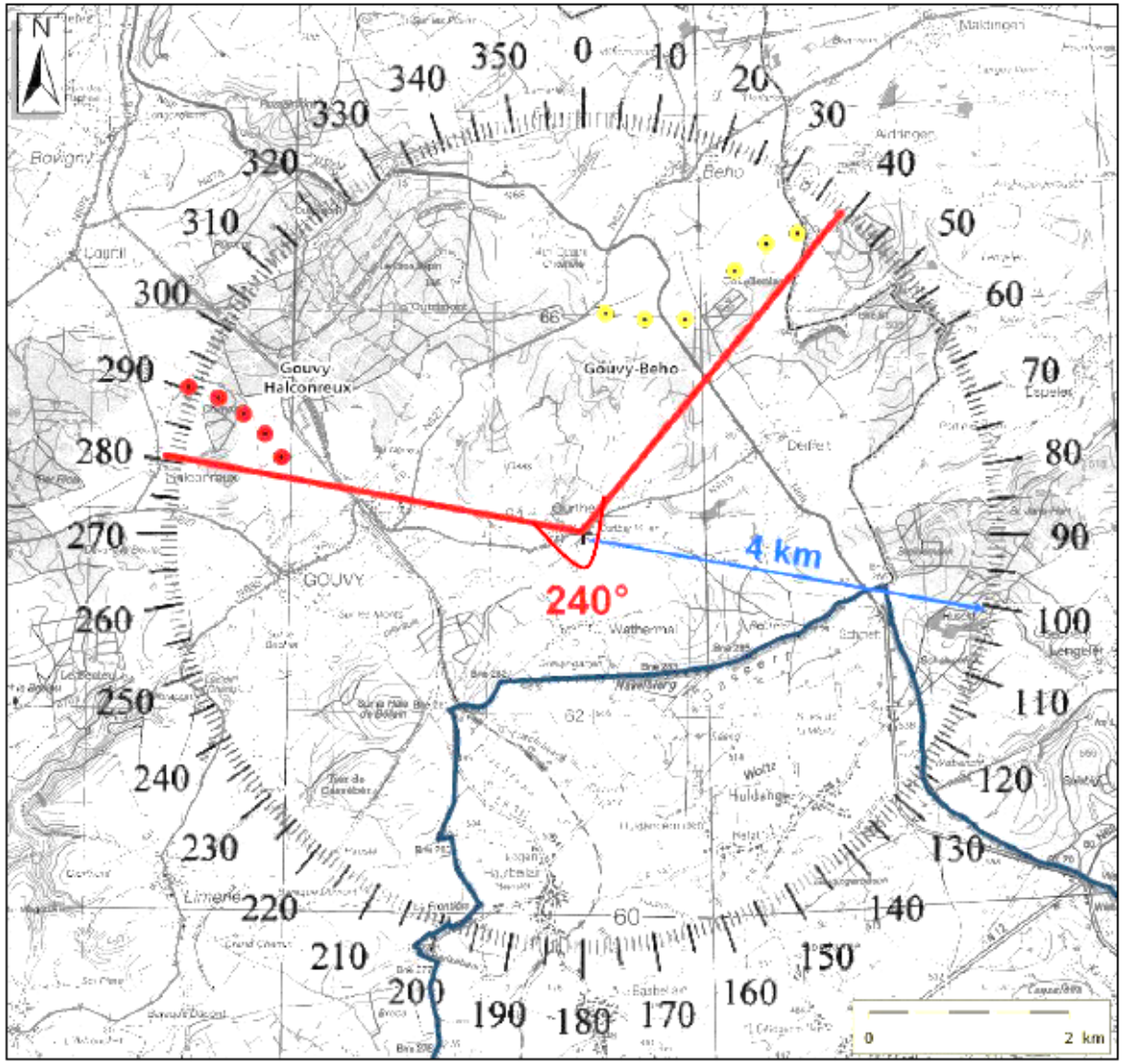

Figure 105 : Analyse du degré d'encerclement de la localité d'Ourthe avec le projet de Gouvy-Beho et le parc existant de Gouvy-Halconreux.

Choix de localisation d'un parc éolien

Les « lignes de conduite » des Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Deux Ourthes

- Refuser toute dérogation dans les zones d'exclusion prévue dans le cadre de référence éolien
- Éviter les zones d'intérêt paysager, fruit d'un recensement collectif local

  ☞ **intégrité du cadre de vie** des citoyens

- Identifier clairement et respecter les lignes de force du paysage
- Implantation cohérente et géométrique

  ☞ **intégration** dans le paysage via une **harmonie visuelle**

- Favoriser le regroupement des éoliennes

  ☞ **éviter un effet de mitage** des paysages

Choix des spécificités d'un parc éolien

Les « lignes de conduite » des Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Deux Ourthes

- **Justifier** le choix du site

  ☞ étude **d'alternatives**

- Prendre en compte des **autres** projets ou champs éoliens existants et de leurs incidences

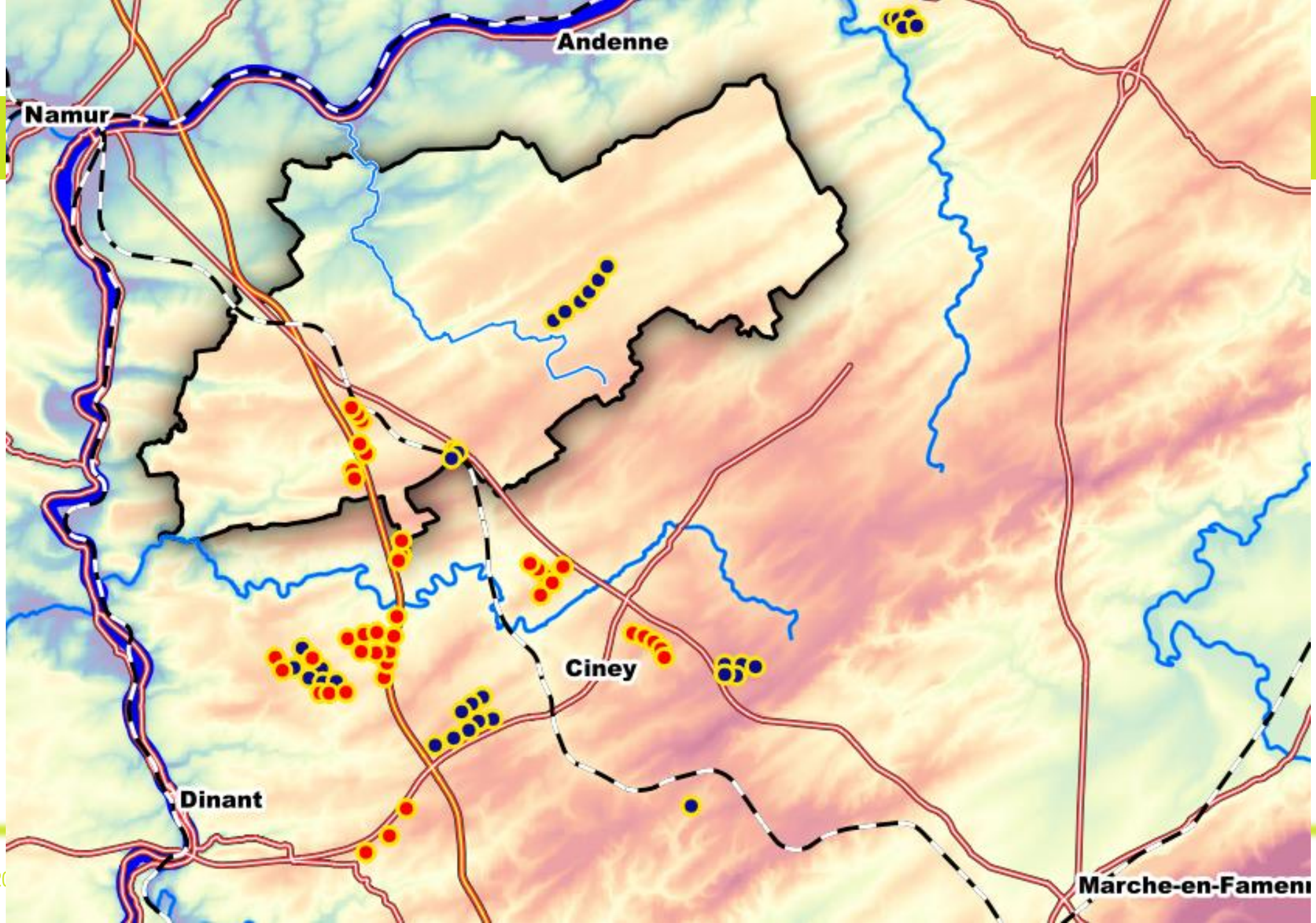
Andenne
Namur
Ciney
Dinant
Marche-en-Famenn

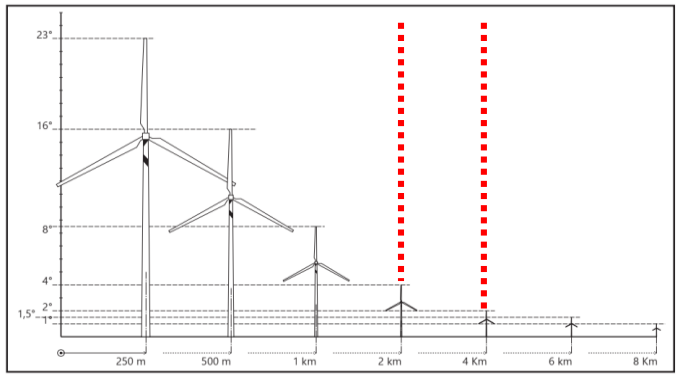

Figure 5 : Prégnance des éoliennes dans le paysage avec une éolienne de 150 m (Gouvernement wallon, 2013).

Choix des spécificités d'un parc éolien

Les « lignes de conduite » des Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Deux Ourthes

- **Justifier** le choix du site

  ☞ étude **d'alternatives**

- Prendre en compte des **autres** projets ou champs éoliens existants et de leurs incidences

  ☞ effets cumulatifs

- Réduire voire supprimer la visibilité des équipements auxiliaires
- Gestion durable du chantier
- Le nombre d'installations sera limité au productible minimal par lot (en GWh/an) prévu par la carte positive traduisant le cadre de référence éolien actualisé

Recommandations « paysagères »

- Des cartes de références
- Des précisions du cadre de référence pour le territoire
- Une « check-list » de demandes complémentaires pour l'EIE
  - Concertation préalable avec les différents acteurs locaux concernés par le projet, y inclus les riverains
  - RIP sur les résultats de l'EIE
  - …
- Un comité d'accompagnement [avant, pendant, après]

☞ Une feuille de route, un document à diffuser pour des projets et des paysages de qualité entre tiges et chavées

Merci pour votre attention !

Corentin FONTAINE

PhD

Chargé de Mission *Paysages*

corentin.fontaine@tiges-chavees.be

file:///C:/Users/Gal/CartoStuff/OUTPUTS/3D/Eolien/index.html